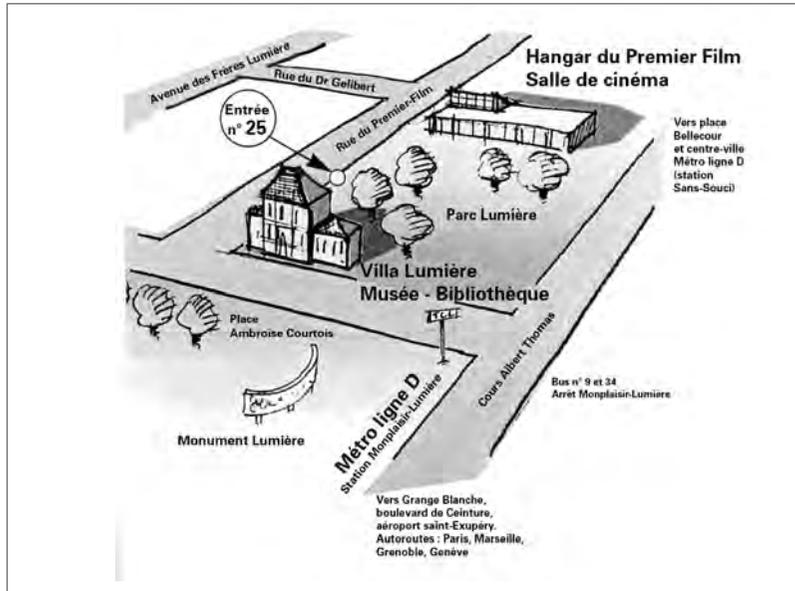


## COLLOQUE ACTE SOUS SIGNATURE JURIDIQUE

Institut Lumière - Hangar du 1er Film  
25, rue du Premier Film 69008 LYON



### Accès routier

De Paris / Genève : périphérique Sud sortie Grange Blanche, suivre Lyon centre  
De Marseille : Lyon Centre puis rive gauche, sur l'avenue Berthelot, prendre direction Monplaisir, avenue des frères Lumière.

### Parking

Parking autocars : place Ambroise Courtois (devant le musée)  
Parking municipal gratuit (54 places) : attenant au Hangar du Premier-Film

### Train

En taxi, l'Institut Lumière est situé à 10 mn de la gare de la Part-Dieu et à 15 mn de la gare de Perrache.

### Métro

Ligne D - Station Monplaisir Lumière

# L'ACTE SOUS SIGNATURE JURIDIQUE

## LYON

## 11/09/2008

Un colloque majeur organisé  
par les Barreaux français  
en partenariat avec le  
Barreau de Lyon



### INSTITUT LUMIÈRE

Hangar du 1er Film  
25, rue du Premier Film  
69008 LYON



# L'ACTE SOUS SIGNATURE JURIDIQUE

Institut Lumière - hangar du 1er film - 25, rue du Premier Film 69008 LYON

*La mise en oeuvre de l'acte sous signature juridique participe de la sécurité juridique recherchée par les citoyens et les opérateurs économiques. Les Barreaux européens montrent leur intérêt pour ce nouveau type d'acte fait par l'avocat. Partant de son support théorique et de sa prochaine réalité pratique, les intervenants examineront les domaines d'application de l'acte sous signature juridique (droit des personnes, patrimoine, droit des affaires, droit social) et l'intérêt qu'il suscite pour les avocats d'autres Etats membres de l'Union européenne.*

## 9h00 Accueil des participants

## 9h30 Ouverture des travaux

Rémi CHAINE, Bâtonnier de Lyon  
Paul-Albert IWEINS, Président du Conseil National des Barreaux  
Pascal EYDOUX, Président de la Conférence des Bâtonniers  
Sabine du GRANRUT, représentant le Bâtonnier de Paris

## 10h00 L'acte sous signature juridique : un projet d'actualité

### Modérateur :

Bernard CHAMBEL, Président honoraire de la Conférence  
des Bâtonniers

De l'auxiliaire judiciaire à l'auxiliaire juridique : l'évolution du rôle des  
professionnels du droit :

Soraya AMRANI-MEKKI, Professeur agrégé, Paris X Nanterre

Justification et régime de l'acte sous signature juridique :

Christophe JAMIN, Professeur agrégé, IEP Paris

Un instrument de sécurité juridique :

Hervé CROZE, Professeur agrégé, Lyon III

**Validation au titre de la formation continue  
6 heures**

## 11h30 Pause

## 11h45 Conservation et rôle du RPVA

Patrick MICHAUD, Avocat au Barreau de Paris  
Thierry WICKERS, Vice-Président du CNB

## 12h30 Buffet sur place

## 13h30 L'acte sous signature juridique : un projet, un espoir partagés

### Modérateur :

Michel BENICHOU, Avocat au Barreau de Grenoble,  
Ancien Président du CNB

### Les domaines d'application de l'acte sous signature juridique

Le droit des personnes :

Olivier MATOCQ, Avocat au Barreau de Lyon

Le droit du patrimoine :

Pierre BERGER, Bâtonnier des Hauts-de-Seine

Le droit des affaires :

Pierre GAMBAZZI, Avocat au Barreau de Lyon

Le droit social :

Françoise ALBRIEUX-VUARCHEX, Avocat au Barreau de Lyon

### Un projet partagé

Yves KEVERS, Avocat au Barreau de Liège

Un avocat au Barreau de Barcelone

Un avocat au Barreau de Turin

Un solicitor représentant la Law Society

## 16h30 Clôture

Michel BENICHOU